

COMMENT ? COMMENT ? COMMENT ?

L'injection du vaccin associé Rougeole-Oreillons-Rubéole s'effectue par injection sous-cutanée.

OÙ ? OÙ ? OU ?

- La vaccination Rougeole-Oreillons-Rubéole peut être prescrite par le médecin habituel de votre enfant. La prescription doit être établie sur une ordonnance dédiée à cette vaccination. L'injection peut être effectuée par le médecin lui-même, ou s'il le souhaite, par une infirmière. Dans ce cas, il faudra deux ordonnances, l'une pour le vaccin, l'autre pour l'injection. Une fois l'injection effectuée, elle devra être inscrite sur le carnet de santé de l'enfant.
- Vous avez aussi la possibilité de faire vacciner votre enfant dans un centre de PMI (Protection Maternelle Infantile).
- Vous pouvez consulter le «mémo vaccins» disponible auprès de votre caisse d'assurance maladie, pour connaître le calendrier vaccinal de toutes les vaccinations.

**Votre médecin
et votre pharmacien sauront
vous conseiller**

REF 06.01581-B.



**Rougeole
Oreillons
Rubéole
c'est bénin
sauf quand
c'est grave.**

Finissons-en avec
ces maladies, le
vaccin est gratuit.



PRÉVENIR
CONSEILLER
FACILITER
FINANCER

l'Assurance Maladie

PLUS ON EN FAIT POUR LA SANTÉ, MIEUX VOUS VOUS PORTEZ.



CFES

Comité Français
d'Éducation
pour la Santé

www.cfes.sante.fr



l'Assurance Maladie

sécurité sociale



CFES

Comité Français
d'Éducation
pour la Santé

www.cfes.sante.fr

Aujourd'hui le vaccin Rougeole-Oreillons-Rubéole est gratuit parce qu'il est le seul moyen de lutter efficacement contre trois maladies très contagieuses et aux complications parfois très graves pour la santé : la rougeole, les oreillons et la rubéole. Des risques d'épidémies importants existent aujourd'hui en raison d'une couverture vaccinale insuffisante. La France est un des pays d'Europe au plus faible taux de couverture. **La vaccination systématique de tous les enfants est la seule façon d'en finir** avec ces trois maladies qui touchent actuellement de plus en plus souvent des adolescents et des jeunes adultes non vaccinés, qui présentent des formes particulièrement sérieuses.



Des risques

importants

pour la santé

ROUGEOLE ROUGEOLE

Une maladie éprouvante pour l'enfant

Même sous son apparence la plus bénigne, la rougeole est toujours une maladie éprouvante pour l'enfant : toux, fièvre,... Elle nécessite parfois plusieurs jours d'hospitalisation.

Des complications qui peuvent être graves

Considérée à tort comme bénigne, la rougeole peut être à l'origine de nombreuses complications, certaines ne se manifestant que plusieurs années après la maladie. Plus le sujet atteint est âgé, plus il y a de risques de complications sévères comme les laryngites et broncho-pneumonies ou les encéphalites aiguës et panencéphalites sclérosantes.

OREILLONS

OREILLONS

OREILLONS

Des risques plus importants chez les adolescents ou les adultes

Si la maladie se déclare surtout chez les enfants de 5 à 9 ans, les oreillons touchent également les adolescents et les adultes. Dans ce cas, les oreillons sont plus éprouvants (fièvre, douleurs) et leurs conséquences plus graves.

Des complications variées, parfois sévères

Comme la rougeole, cette maladie peut également générer de sérieuses complications telles que des méningites, des encéphalites, des surdités transitoires (et même définitives dans les cas les plus graves) et enfin, chez les adultes et les adolescents, des atteintes testiculaires et ovariennes.

RUBEOLE

RUBEOLE

RUBEOLE

Une maladie que l'on peut contracter sans le savoir

La rubéole est difficile à reconnaître et passe souvent inaperçue. Contrairement aux oreillons et à la rougeole, le danger de la rubéole ne réside pas dans les complications qu'elle peut entraîner pour la personne malade. Sa gravité tient au risque de contamination d'une femme enceinte et d'infection du fœtus.

Une maladie redoutable chez la femme enceinte

La rubéole est une maladie redoutable chez la femme enceinte qui peut la transmettre au bébé. Les conséquences sont particulièrement lourdes pour celui-ci lorsque la maladie apparaît durant les trois premiers mois de la grossesse. De nombreux organes du bébé peuvent être atteints : risques de malformations cardiaques, oculaires (cécité) ou auditives (surdité), mais aussi neurologiques (déficiences mentales). Une interruption thérapeutique de grossesse est discutée avec la mère lorsque l'infection rubéoleuse survient dans les premières semaines de grossesse.



5 bonnes raisons

pour faire

vacciner son enfant

1. Le vaccin est efficace

Il n'existe aucun traitement spécifique des trois maladies rougeole, oreillons, rubéole. Seule la vaccination permet de les éviter. De plus, l'efficacité et la fiabilité du vaccin triple Rougeole-Oreillons-Rubéole ont été démontrées.

2. Le vaccin est bien supporté

Le vaccin a été conçu pour garantir la meilleure tolérance possible. Toutefois, dans certains cas, l'injection vaccinale est suivie de quelques effets indésirables bien connus mais qui restent rares et sans conséquences graves (fièvre, éruption de boutons,...). Votre médecin saura vous expliquer les symptômes et vous conseillera pour y remédier.

3. Le vaccin ne fait pas baisser les défenses immunitaires

Avec ce vaccin, les défenses naturelles ne subissent aucune altération. Cette vaccination ne fragilise pas l'enfant vis-à-vis d'autres maladies.



Quand

faire vacciner

son enfant ?

QUAND ?
QUAND ?
QUAND ?

4. Tous les enfants peuvent être vaccinés

Les contre-indications à la triple vaccination sont très rares. Le médecin les recherchera avant de vacciner l'enfant. De plus, sachez qu'il n'est jamais trop tard pour faire vacciner votre enfant, même après 6 ans.

5. Le vaccin est le seul moyen d'éradiquer ces maladies

La protection assurée par la vaccination ne peut être totale que si tous les enfants sont vaccinés. La vaccination n'est pas seulement un geste individuel, c'est aussi un acte de protection collective face à des maladies virales très contagieuses.

L'élimination de ces infections passe par la vaccination systématique de tous les enfants en France mais aussi dans tous les autres pays européens.

**Vacciner votre fille
contre la rubéole,
c'est éviter
dans le cadre
d'une maternité future,
toute complication
à son bébé.**

Une première vaccination à partir de 12 mois

La vaccination triple peut être effectuée dès le 12^{ème} mois. Si l'enfant entre en collectivité (crèche ou garderie) avant cette date, la vaccination contre la rougeole seule doit être effectuée à l'âge de 9 mois. Dans ce cas, il sera nécessaire de vacciner l'enfant dès ses 12 mois pour lui garantir une protection complète.

Une seconde vaccination entre 3 et 6 ans

Une seconde dose est maintenant recommandée entre 3 et 6 ans. Cette seconde vaccination ne constitue pas un rappel, mais une deuxième chance pour les enfants qui n'ont pas produit d'anticorps après la première vaccination. Elle renforce aussi l'immunité des enfants vaccinés dans la petite enfance. Elle peut être administrée avant l'âge de 3 ans, à condition de respecter un délai d'au moins un mois entre les deux vaccinations.

Les enfants de plus de 6 ans non vaccinés

Pour les enfants de plus de 6 ans qui n'ont jamais été vaccinés contre la rougeole, les oreillons et la rubéole, une seule vaccination avec un vaccin triple associé est recommandée. Entre 11 et 13 ans, les enfants encore non vaccinés devront aussi être protégés par la vaccination Rougeole-Oreillons-Rubéole. Tous les enfants, jusqu'à l'âge de treize ans révolu (veille du 14^{ème} anniversaire), bénéficient de la gratuité de la vaccination Rougeole-Oreillons-Rubéole.